

Resp. client:
N° commande.
N° client:
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: meca.paul@gmail.com



Organisme de contrôle a.s.b.l.

ProKo.: LS01
N° rapport : 4819539
N° rapp. prov.:
Date: 08/06/2017

Client / Mandant :
MECA PAUL
RUE FOND DE LA VILLE 41
4920 AYWAILLE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID: 1 Type d'installation: nouvelle Type de locaux: maison
Lieu de contrôle: MECA PAUL CHEE DE L OURTHE 128A AYWAILLE 4920
Type de contrôle: examen de conformité avant mise en service Selon RGIE Art. 86/270
Date du contrôle: 07/06/2017 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant 30/06/2042 Contrôleur: TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriété de: -MECA PAUL
Installateur: -MECA PAUL
T.V.A.: - Carte-ID : - Délivré à: - Date: -

DESCRIPTION

EAN n°: - N° compteur: - Index I: - Index II: -
Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'Isolat.: présente
Tension de serv.: N Protection max.: 20A Protection principale: aut. 4p 63A Interr.: interr. diff. génér.
Liaison comptage-coffre de repart.: type de câble: EXVB nombre de conducteurs: 4 section: 16 mm²
Câble de raccordement au réseau: type de câble: PAS PLACEE nombre de conducteurs: . section: Kies een item. mm²
Electrode de terre: type: boucle section: 35 mm² Résistance de dispersion: 12 Ohm
Interrupteur Diff.: Général: 63A/300mA est plombé par des scelles d'OCB: en ordre Diff. supplém.: 2p 63A/30mA
Fonctionn. bouton d'essai: en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: 5 MOhm
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre
Description – appareils: ■ voir les schémas en annexe ■ schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ - d'eau
Ne sont pas encore raccordés: ☐ liaison équipotentielle principale ☐ - supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 21

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N DS LA SDB L APPAREIL D ECLAIRAGE N EST PAS INSTALLE

CONCLUSION

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise en service.
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

Le contrôleur

TRIBOLET JEAN PAUL